

TAX ALERT



NEWSLETTER | No. 3 – 21 Janvier 2010

NOUVELLES PROCEDURES ET FORMULAIRES FISCAUX

Ce matériel contient une présentation des Arrêtés émis par l'Agence Nationale d'Administration Fiscale pour approuver la procédure de réception des demandes de remboursement de la TVA payée par les personnes assujetties établies en Roumanie pour les importations et achats de biens / services effectués dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ; la procédure de résolution des demandes de remboursement de la TVA déposées par des personnes assujetties non-établies en Roumanie, mais établies dans

établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ; la procédure de résolution des demandes de remboursement de la TVA déposées par des personnes assujetties non-enregistrées aux fins de la TVA en Roumanie, établies hors de la Communauté ; la procédure d'approbation de la période fiscale semestrielle / annuelle pour les personnes assujetties enregistrées aux fins de la TVA. Les Arrêtés précisent aussi les formulaires émis par ANAF à base desquels ces procédures sont réalisées, de même que les formulaires pour l'enregistrement aux fins de la TVA.

SOMMAIRE

- ▶▶ Procédure de réception des demandes de remboursement de la TVA payée par les personnes assujetties établies en Roumanie pour les importations et les achats de biens/services effectués dans un autre Etat membre de l'Union Européenne p. 2
- ▶▶ Procédure de résolution des demandes de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée déposées par des personnes assujetties non-établies en Roumanie, établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne p. 2
- ▶▶ Procédure de résolution des demandes de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée déposées par des personnes assujetties non-enregistrées aux fins de la TVA en Roumanie, établies hors la Communauté p. 2
- ▶▶ Procédure relative à l'approbation de la période fiscale semestrielle/annuelle pour les personnes assujetties enregistrées aux fins de la TVA p. 2
- ▶▶ Modèle et le contenu de certains formulaires d'enregistrement aux fins de la taxe sur la valeur ajoutée p. 3

Nouvelles procédures et formulaires fiscaux

Les actes normatifs suivants émis par l'Agence Nationale d'Administration Fiscale ont été publiés dans le *Journal Officiel* n°32 du 15.01.2010:

1. L'Arrêté n° 3/2010 pour approuver la Procédure de réception des demandes de remboursement de la TVA payée par les personnes assujetties établies en Roumanie pour les importations et les achats de biens/services effectués dans un autre Etat membre de l'Union Européenne

Cet Arrêté décrit la procédure et approuve le modèle, le contenu et les instructions pour compléter les formulaires suivants :

- ▶ « **318** – Demande de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux personnes assujetties établies en Roumanie, déposée selon l'art. 147² alinéa (2) du Code fiscal ».
- ▶ « **319** – Déclaration d'ajustement du prorata, selon les dispositions de l'art. 147² alinéa (2) du Code fiscal et du point 49¹ alinéa (8) des normes méthodologiques ».

2. L'Arrêté n° 4/2010 pour approuver la Procédure de résolution des demandes de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée déposées par des personnes assujetties non-établies en Roumanie, établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne

Cet Arrêté décrit la procédure et approuve le contenu des formulaires suivants :

- ▶ « Décision de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux personnes assujetties non-établies en Roumanie, établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne »
- ▶ « Décision relative à l'établissement des écarts de la taxe sur la valeur ajoutée aux termes de l'art. 147² alinéa (1) lettre a) du Code fiscal ».

3. L'Arrêté n° 5/2010 pour approuver la Procédure de résolution des demandes de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée déposées par des personnes assujetties non-enregistrées aux fins de la TVA en Roumanie, établies hors la Communauté

Cet Arrêté décrit la procédure et approuve le modèle et le contenu des formulaires suivants:

- ▶ « **313** – Demande de remboursement aux personnes assujetties non-enregistrées aux fins de la TVA en Roumanie, établies hors la Communauté », avec les instructions pour la compléter
- ▶ « Décision de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux personnes assujetties non-enregistrées et qui ne sont pas obligées de s'enregistrer aux fins de la TVA en Roumanie, établies hors la Communauté ».

4. L'Arrêté n° 6/2010 pour approuver la Procédure relative à l'approbation de la période fiscale semestrielle/annuelle pour les personnes assujetties enregistrées aux fins de la TVA

Cet ordre décrit la procédure et approuve le modèle et le contenu des formulaires suivants :

- ▶ « **306** – Demande relative à l'utilisation du semestre ou de l'année calendrier comme période fiscale pour la TVA »
- ▶ « Décision relative à la période fiscale pour la taxe sur la valeur ajoutée ».

5. L'Arrêté n°7/2010 pour approuver le modèle et le contenu de certains formulaires d'enregistrement aux fins de la taxe sur la valeur ajoutée.

Cet Arrêté décrit la procédure et approuve le modèle, le contenu et les instructions pour compléter les formulaires suivants :

- ▶ « **090** – Déclaration d'enregistrement fiscal / Déclaration de mentions pour les contribuables non-résidents établis dans l'espace communautaire, qui s'enregistrent directement »;
- ▶ « **091** – Déclaration d'enregistrement aux fins de la TVA / Déclaration de mentions pour d'autres personnes réalisant des achats intracommunautaires ou de services »;
- ▶ « **093** - Déclaration d'enregistrement aux fins de la TVA / Déclaration de mentions pour les personnes assujetties dont le siège de l'activité économique est hors Roumanie et qui ont des établissements stable en TVA en Roumanie »;
- ▶ « **094** – Déclaration relative au chiffre d'affaires dans le cas des personnes assujetties dont la période fiscale est le trimestre calendrier et qui n'ont pas effectué des achats intracommunautaires de biens dans l'année précédente ».

Ce message contient une sélection des nouveautés de la législation roumaine, fournies uniquement à titre informatif. Les résumés et commentaires qui précèdent ne peuvent en aucun cas se substituer aux textes législatifs, ni être assimilés à des conseils juridiques. Nous déclinons donc toute responsabilité vis à vis des interprétations que pourraient faire nos lecteurs.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Contacts:

Jean-Pierre VIGROUX - Managing Partner

Hubertus EICHLER - Partner, German & Austrian Desk

Gabriel SINCUCU - Partner, Head of Tax & Compliance Services

CONTACT

Mazars Roumanie

Str. Economu Cezarescu, nr. 31B
Sector 6, RO-060754
Bucarest, Roumanie

Tel: +40 31 229 26 00

Fax: +40 31 229 26 01

E-mail: contact@mazars.ro

www.mazars.ro / www.mazars.com